

*Initiatives ministérielles*

Cela m'amène à mon deuxième argument concernant la direction à imposer. C'est à cet égard que beaucoup d'entre nous ont gravement failli à leur devoir envers le pays, car ils ont oublié que nous devons expliquer aux gens pourquoi nous prenons certaines mesures, pourquoi nous adoptons certaines lois, pourquoi nous créons certaines institutions. Par exemple, dans la province de l'Ontario—et je ne veux pas du tout critiquer mes collègues de l'assemblée législative provinciale ou le premier ministre de l'Ontario—mais il reste que les politiques des trois partis devraient faire plus d'efforts pour expliquer l'objet de la Loi 8.

Je crois comprendre—et je ne viens pas de l'Ontario—que la Loi 8 prévoit la prestation de services provinciaux en français seulement là où le nombre le justifie. Autrement dit, là où 10 p. 100 de la population parle français ou dans les localités qui comptent 5 000 francophones. Certains services seront offerts en français dans des endroits comme Sudbury, Hawkesbury, la circonscription de Nickel Belt, Windsor et Ottawa.

Il me semble que la vague d'opposition à ce qui se passe en Ontario est en partie attribuable au fait que certains politiques n'ont pas donné l'exemple en expliquant ce en quoi consistent la Loi 8 ou la politique officielle de bilinguisme à l'échelon fédéral. Certains s'y opposent aujourd'hui parce qu'ils sont mal renseignés sur leur pays, ses lois et ses institutions.

Souvent, les Canadiens de l'Ouest me demandent pourquoi je suis en faveur du bilinguisme. Ils me disent: «Lorsque mes enfants ou petits-enfants seront grands, ils devront parler français pour obtenir quelque poste que ce soit dans la fonction publique fédérale, en Saskatchewan, en Alberta ou au Manitoba.» Ils ne se rendent pas compte qu'il y a très peu de postes désignés bilingues dans la fonction publique fédérale dans l'Ouest du Canada. Les gens ne le savent pas parce que, collectivement, nous n'avons pas bien informé les Canadiens.

La conséquence est que certains ont peur de ce qui pourrait arriver selon eux. Je peux dire au premier ministre que l'un des meilleurs discours que j'aie entendus dans cette Chambre est un discours qu'il a prononcé en septembre ou octobre 1983, lorsqu'il était chef de l'opposition; il avait alors parlé de la question des droits des francophones au Manitoba. J'étais fier du chef de l'opposition qu'il était à ce moment-là, parce qu'il avait eu le courage de se tenir debout à un moment très délicat de notre histoire et de défendre les droits des francophones du Manitoba, droits que le premier ministre de la provin-

ce, M. Pauley, qui était chef du gouvernement formé par notre parti au Manitoba, s'apprêtait à négocier.

Je me rappelle que le premier ministre avait dit—comme je n'ai pas eu la chance de relire son discours, j'espère que je ne le cite pas hors contexte—qu'il ne fallait pas condamner la plupart des gens qui s'opposaient aux droits que le premier ministre Pauley essayait de donner aux Franco-Manitobains, droits qui étaient les leurs aux termes d'un accord constitutionnel conclu il y avait de nombreuses années. Le premier ministre a dit, je me rappelle, que nous ne devrions pas condamner ces gens, que beaucoup d'entre eux étaient craintifs et ne comprenaient pas la situation. Nous devrions au contraire tâcher de leur faire comprendre pourquoi il fallait que cela se fasse.

Je ne veux pas dire aujourd'hui que tous les habitants de Sault-Sainte-Marie sont des racistes et des fanatiques. Ils ne le sont pas. Je ne veux pas dire non plus qu'à cause de la résolution adoptée à Thunder Bay, tout le monde y est raciste et fanatique. Ce n'est pas le cas.

[Français]

Et c'est exactement la même chose au Québec, monsieur le Président. Je connais beaucoup de personnes au Québec qui sont contre l'épanouissement de la langue anglaise dans cette province. Mais pour la plupart, ils ne sont pas du tout racistes dans la province de Québec, monsieur le Président.

• (1650)

[Traduction]

Mais en même temps, je n'hésite pas non plus à en condamner certains qui cherchent délibérément à provoquer des conflits dans notre pays, qui sont anti-français, ou anti-autochtones, ou anti-anglais, et certains d'entre eux font circuler des pétitions et cherchent à semer la crainte. Quand nous en rencontrons, nous ne devrions pas avoir peur des mots et devrions les condamner.

Nous avons beaucoup de chance au Canada d'avoir deux langues officielles. L'anglais et le français sont les deux plus belles langues du monde. Nous devrions nous en réjouir. Ce fait devrait unir notre pays au lieu de le déchirer.

Cela fait partie de la richesse du Canada. C'est un des traits que notre pays a le bonheur de posséder. La plupart des Canadiens qui ont le sens de l'équité et de la justice acceptent cette vision du Canada, ils estiment que nous avons bien de la chance et ils en sont très conscients.